

ASSOCIATION

Kiara

PMA

Un choix, un espoir





Nous avons le plaisir de vous transmettre le dossier de présentation de l'Association Kiara PMA, portée par une conviction simple et profonde :

Un choix - un espoir

Notre mission est d'accompagner, de soutenir et de redonner de la force à toutes les personnes engagées dans un parcours de Procréation Médicalement Assistée.

Chaque histoire est unique et mérite d'être entendue, toujours avec respect et bienveillance.

Vous trouverez ci-joint notre dossier complet.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour toutes questions ou échanges.

Un grand merci pour votre attention pour cette cause qui nous tient particulièrement à coeur. Bien cordialement,

Aisha Biollay & Stéphane Troillet
Association Kiara: un choix - un espoir



Je m'appelle Aisha Biollay, j'ai 44 ans et je vis en Suisse, dans le canton du Valais.

En couple depuis 15 ans, nous avons eu la joie immense de devenir les parents d'une petite fille prénommée Kiara.

Notre histoire, la naissance d'un engagement

Devenir mère n'a jamais été une évidence pour moi. Atteinte d'endométriose depuis mes 24 ans, cette possibilité semblait hors de portée.

À l'époque, on parlait très peu — voire pas du tout — de cette maladie.

Malgré tout, je gardais au fond de moi l'espoir qu'un jour, avec de l'aide et beaucoup de soutien, je pourrais, moi aussi, donner la vie.

Grâce à l'engagement indéfectible de mon gynécologue, du personnel médical, et surtout à la générosité de tiers bienveillants, notre rêve est devenu réalité.

Aujourd'hui, il m'est insupportable de penser que, par manque de moyens financiers, certaines personnes soient privées de cette joie.

Ne pas pouvoir devenir parents, non par choix mais simplement par manque de ressources, est une injustice.

C'est pour cela que nous avons fondé l'Association Kiara PMA — Un choix, un espoir.



Body solidaire - Association Kiara

Description :

Un adorable body pour bébé, à manches courtes ou longues, conçu en coton bio, doux et confortable, idéal pour les premiers mois de vie.

Chaque achat soutient les familles engagées dans un parcours de PMA (procréation médicalement assistée).

Message imprimé (au choix) :

- "Maman murmure, Papa rassure"
- "Duo fort"

Caractéristiques :

- 100% coton bio certifié
- Tissu certifié OEKO-TEXStandard 100
- Tailles : 0-3 mois, 3-6 mois, 6-12 mois

Conseils d'entretien :

- Laver avant première utilisation
- Lavable en machine à 30°C (Ne pas repasser sur le texte)
- Éviter les assouplissants chimiques
- En cas de réaction cutanée, consulter un professionnel de santé



Une action, deux impacts:

Nous avons lancé une collection de bodys pour bébés et de t-shirts afin de soutenir notre cause tout en proposant des produits de qualité , porteurs de sens.

Répartition des ventes:

- 10 % du montant de chaque vente est directement reversé à l'association Kiara PMA, pour financer :
 - des actions de sensibilisation
 - l'accompagnement des familles
 - les projets éducatifs et de soutien
- 90 % restants servent à couvrir les coûts logistiques :
 - achat et impression des textiles
 - emballage et expédition
 - rémunération équitable pour le travail de gestion, coordination et logistique

Confiance et clarté:

Nous tenons à ce que chaque personne qui soutient notre projet sache précisément où va son argent. Toutes les informations sur les ventes sont disponibles sur simple demande.

Et si vous souhaitez faire un don ?

- pour soutenir les familles dans leur parcours de PMA
- pour organiser des campagnes de sensibilisation
- pour financer des événements, des rencontres
- pour organiser des ateliers autour de la parentalité

Chaque don, quel que soit son montant, a un impact concret.

ASSOCIATION
Kiara
PMA
Un choix, un espoir



ASSOCIATION
Kiara
PMA
Un choix, un espoir



ASSOCIATION
Kiara
PMA
Un choix, un espoir





Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à toutes celles et ceux qui, par leur don, leur engagement, leur écoute ou leur visibilité, contribuent à faire grandir l'Association Kiara, un choix - un espoir.

Grâce à vous, nous pouvons :

- Soutenir des parcours de parentalité qui n'auraient pas pu voir le jour sans aide.
- Porter la parole des familles concernées par la PMA.
- Redonner espoir à celles et ceux pour qui devenir parent n'est pas un chemin simple.

Chaque geste compte.

Chaque relais est une force.

Merci pour votre confiance et votre humanité.

Statuts de l'Association KIARA – un choix - un espoir

Date de rédaction : 19/06/2025

Préambule

Les personnes soussignées fondent par les présents statuts une association régie par les articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Article 1 – Nom

Sous le nom 'Association KIARA – Un choix, un espoir, il est constitué une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse.

Article 2 – Siège

Le siège de l'association est situé en Suisse. Il peut être transféré en tout autre lieu sur décision du comité.

Article 3 – But

L'association a pour but de soutenir moralement et financièrement les couples et familles dans leur projet de parentalité via la Procréation Médicalement Assistée (PMA), la FIV ou autres démarches liées à la fertilité, en Suisse comme à l'étranger.

Article 4 – Ressources

Les ressources de l'association proviennent notamment :

- des cotisations éventuelles des membres,
- de dons, legs et subventions,
- de ventes (produits solidaires, événements),
- de toutes autres ressources autorisées par la loi.

Article 5 – Membres

Peut devenir membre toute personne physique ou morale qui adhère aux présents statuts et au but de l'association.

L'association est fondée par au minimum deux membres.

Article 6 – Organes

Les organes de l'association sont :

- l'Assemblée générale
- le Comité
- les vérificateurs des comptes (facultatif)

Article 7 – Assemblée générale

L'Assemblée générale est l'organe suprême de l'association. Elle se réunit au moins une fois par an.

Elle approuve les comptes, élit le comité, modifie les statuts et décide de la dissolution.

Article 8 – Comité

Le Comité est composé d'au moins trois membres :

- une Présidente ou un Président,
- une Caissière ou un Caissier (Trésorier·ère),
- une Secrétaire.

Le Comité est élu pour une durée de 2 ans (renouvelable). Il se réunit autant que nécessaire pour gérer les affaires de l'association, valider les aides, organiser les ventes ou événements, et assurer le respect des buts de l'association.

Les membres élus du comité à la date de création sont :

- Présidente : Aisha Biollay
- Caissier : Troillet Stéphane
- Secrétaire : Biollay Judith

Article 9 – Engagement

L'association est valablement engagée par la signature conjointe de deux membres du comité.

Article 10 – Responsabilité

Seul le patrimoine de l'association répond des engagements contractés en son nom. Toute responsabilité personnelle des membres est exclue.

Article 11 – Dissolution

En cas de dissolution, l'avoir de l'association sera attribué à une institution poursuivant un but d'intérêt public similaire.

Article 12 – Dispositions finales

Les présents statuts ont été adoptés lors de l'Assemblée constitutive du _____ à _____.

Fait à _____, le _____

Signatures des membres fondateurs :

1. _____
2. _____

L'amour écrit notre histoire

